

INTERVENTION DE JEAN THEODORIDES

Parmi les maladies virales la rage est une de celles présentant les plus grandes difficultés pour établir une thérapeutique préventive en raison de son mode de transmission et de la variabilité de sa période d'incubation.

C'est en effet une des rares maladies animales (zoonoses) transmise à l'homme par la morsure d'animaux et ceux-ci peuvent mordre sans forcément être rabiques. Dans le cas où ils le sont, le risque de contracter la rage ne survient que chez 15 à 16 % des personnes mordues, le virus n'étant pas toujours présent dans la salive des animaux au moment de la morsure.

Le risque de rage dépend encore du siège de celle-ci. D'après les statistiques de Brouardel, il serait de 88 % pour les morsures au visage, de 30 % pour celles aux membres supérieurs et de 21 % pour celles aux membres inférieurs.

Une autre difficulté réside dans les grandes variations du temps d'incubation. Chez le chien comme chez l'homme, celui-ci peut varier entre deux semaines et plusieurs années.

Le grand mérite de Galtier est d'avoir montré dès 1879 que, chez le lapin infecté au laboratoire, la période d'incubation est en moyenne de 18 jours seulement.

Il est hors de doute que sans les travaux de Galtier, Pasteur et ses collaborateurs n'auraient pu entreprendre les leurs.

Le rôle d'Emile Roux dans ces recherches fut également fondamental car c'est lui qui eut l'idée des deux techniques d'inoculation intracérébrale des animaux après trépanation et d'utilisation des moelles desséchées de lapins rabiques.

Ce sont ces techniques qui permirent la réalisation de la vaccination antirabique précédée par l'obtention d'un virus fixe, c'est-à-dire amenant un temps d'incubation constant. Il est certain que Pasteur prit un grand risque en annonçant le succès de sa méthode vaccinale humaine alors que celle-ci ne reposait que sur une seule observation. E. Roux, plus circonspect, ne voulut pas associer son nom à cette communication qui lui devait cependant beaucoup. On ne peut toutefois contester l'importance des notes de 1884 de Pasteur, Chamberland et Roux précisant la répartition du virus rabique dans le système nerveux central, les nerfs et les glandes (maxillaires, parotides, sublinguales) ainsi que les modalités d'obtention du virus fixe, ces notes montrant également la possibilité d'obtenir au laboratoire des souches de virus atténué et de force variable suivant les animaux inoculés (singe, lapin, cobaye) permettant de rendre des chiens réfractaires à la rage, les souches virales atténuées les préservant contre les virulentes.

Appliquant cette méthode avec des expériences réalisées en juin-juillet 1884, Pasteur et ses collaborateurs inoculèrent la rage à 19 chiens

témoins sur lesquels 14 devinrent enragés tandis que 23 animaux inoculés et préalablement vaccinés restèrent indemnes.

Ceci dit, il est hors de doute que le rôle de Pasteur dans l'étude de la rage a été quelque peu surestimé et que les contributions fondamentales de Galtier et de Roux n'ont pas été jusqu'ici estimées à leur juste valeur par les historiens de la pathologie infectieuse.

Quant à la question de savoir si les chiens qui mordirent Meister et Jupille étaient réellement enragés, elle demeure malheureusement insoluble le diagnostic de rage par présence des corps de Negri étant alors encore inconnu.

Le fait qu'ils survécurent l'un et l'autre à leurs blessures et au traitement préventif prouve en tout cas que si les chiens étaient réellement enragés, celui-ci s'avéra efficace et que s'ils ne l'étaient pas, il n'amena pas chez eux la maladie, prouvant ainsi son innocuité. Si la solution au problème de la prévention de la rage fut si longue à obtenir, c'est avant tout en raison du triple caractère insidieux, imprévisible et inéluctable de la maladie une fois déclarée, celle-ci ayant constitué pendant plusieurs siècles un véritable « casse-tête » pour le corps médical et vétérinaire.

